

CHEF DE PROJET PETITES VILLES DE DEMAIN

CONTEXTE

Le programme Petites villes de demain vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement.

Les communes lauréates que sont Bretteville sur Laize et Le Hom se sont engagées à maintenir et développer les centralités et à contribuer à la revitalisation du territoire. Cette revitalisation passera notamment par le développement d'une offre d'habitat adaptée, le renforcement de l'offre de commerces et de services, la mise en place d'une stratégie foncière et une démarche de transition écologique à amplifier.

Tout au long du programme Petites villes de demain, le chef de projets, sous l'égide de l'équipe projet municipale des communes concernées, sera force de proposition dans la définition de la programmation et la coordination des actions et opérations de revitalisation dans la/les Petites villes de demain. Il appuiera et conseillera les instances décisionnelles communales ou/et intercommunales engagées dans le programme. Il entretiendra des liens étroits avec les partenaires locaux (dont les représentants des partenaires nationaux), qu'ils soient publics, associatifs ou privés. Il bénéficiera d'un réseau du Club Petites villes de demain pour s'inspirer, se former, s'exercer et partager ses expériences.

MISSIONS

Sous l'autorité hiérarchique des maires des communes concernées par le projet, vous assurerez les missions principales suivantes :

- a) Participer à la conception ou à l'actualisation des projets de territoire et en définir leur programmation :
- Recenser les documents stratégies territoriaux, les études et le(s) projet(s) en cours pour analyser les dynamiques territoriales et opérationnelles et en dégager des enjeux ;
 - En lien étroit avec le maire ou l'élu référent, stabiliser les intentions politiques et partenariales en faisant valider le projet global de revitalisation, en cohérence avec les documents stratégiques territoriaux ;
 - Participer à la définition des besoins d'ingénieries (études, expertises, ...) nécessaires dans les thématiques suivantes : rénovation de l'habitat, commerces, services et activités, mobilité, aménagement des espaces publics, patrimoine, culture, tourisme, transition écologique et environnement, numérique, participation ;
 - Identifier, mobiliser et coordonner les expertises nécessaires en s'appuyant sur les partenaires nationaux et locaux du programme PVD ;

- Concevoir et rédiger l'ensemble des documents destinées à être contractualisés ou avenantés (projet de territoire, programmation, convention-cadre, convention OPAH...).
 - Participer à la mise en œuvre du programme d'actions opérationnel, suivre l'avancement opérationnel, technique et financier des opérations en lien avec les référents des partenaires de la Ville
 - Planifier et coordonner les opérations et veiller à leur faisabilité et articulation au sein du plan d'actions globale
 - Assurer le suivi et l'évaluation des projets des territoires et des opérations
- b) Participer à l'organisation du pilotage et à l'animation du programme avec les partenaires :
- Concevoir et animer le dispositif de pilotage stratégique et opérationnel propre aux projets et s'assurer, auprès des collectivités et des opérateurs, du respect des processus décisionnels courant à l'avancement des projets ;
 - Identifier et alerter des difficultés rencontrées au bon niveau de décision et proposer des solutions pour y répondre (choix techniques, budgétaires ou réglementaires, dispositif d'information/de communication), préparer et organiser les arbitrages et la validation auprès des instances concernées ;
 - Fédérer, associer et informer régulièrement les acteurs privés et publics autour des projets ; Intégrer dans la dynamique du projet, les actions de communication, de concertation et de co-construction auprès des habitants/ usagers et partenaires locaux.
 - Animer les deux Comités de projets et participer au rendu compte du comité de pilotage.
 - Participation au comité de pilotage
- c) Contribuer à la mise en réseau national et local :
- Participer aux rencontres et échanges
 - Contribuer à la capitalisation des expériences et à l'échange de bonnes pratiques

PROFIL RECHERCHE

- Formation supérieure (Niveau Master) dans le domaine des politiques publiques d'aménagement, d'habitat, d'urbanisme, de développement local

SAVOIR

- Bonnes connaissances juridiques et réglementaires (Code Général des Collectivités Territoriales, Code de la Construction et de l'Habitat, Code de l'Urbanisme, Code de l'Environnement, Code des Marchés Publics...)
- Expérience professionnelle souhaitée si possible sur des fonctions similaires de chef de projet, notamment renouvellement urbain, habitat, commerce

SAVOIR FAIRE

- Compétences avérées dans la conduite et la gestion de projets transversaux et le développement territorial
- Compétences en techniques d'animation et de communication
- Capacité de management pour animer et mobiliser les différents acteurs et partenaires

SAVOIR ÊTRE

- Qualités relationnelles et aptitude pour le travail en équipe
- Qualités rédactionnelles, esprit d'initiative, autonomie, rigueur, organisation
- Capacités d'innovation, adaptabilité, polyvalence
- Très bonne maîtrise de l'outil informatique (Pack Office 365) et la pratique du SIG serait un plus

CONDITIONS D'EMBAUCHE

Bureau dans chacune des mairies, ordinateur portable, téléphone fixe et mobile.

- Temps complet : Horaires fractionnés avec une amplitude variable selon les besoins du service (possibilité de réunions le soir)

50% en mairie de Bretteville-Sur-Laize

50% en mairie de le Thury-Harcourt-Le-Hom, place du Général de Gaulle

- Recrutement par voie contractuelle, Contrat de projet d'une durée d'environ 5 ans avec période d'essai de 6 mois renouvelable une fois
- Salaire basé sur la grille indiciaire de la fonction publique territoriale, catégorie B – grade de Rédacteur - échelon N° 11 : IM = 457 soit 2 216.45 € brut.
- Avantages : Tickets restaurants, CNAS.
- Mobilité : Permis B indispensable.
- Poste à pourvoir au 1^{er} février 2023.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Roselyne BROUSSE – Directrice Générale des Services

Tél. : 02 31 79 79 61 / 06 21 78 87 69 Mail : r.brousse@cingal-suisse-normande.fr

CANDIDATURES

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser avant le 2 janvier 2023, à l'attention de :

Monsieur le Président

Communauté de communes Cingal - Suisse Normande

4 rue Docteur Gourdin

Thury-Harcourt

14 220 LE HOM

A envoyer de préférence par courriel à : l.tillon@cingal-suisse-normande.fr